

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1^{er} octobre 2013

EAU DE PARIS RECOMPENSÉE POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

La Ville de Paris et sa régie Eau de Paris viennent d'obtenir le premier prix de la catégorie "Grandes villes" du concours "Capitale française de la biodiversité" organisé par l'association Natureparif. La thématique de cette quatrième édition "L'eau, la ville, la vie" fait largement écho aux actions entreprises par Eau de Paris pour protéger l'eau et préserver la biodiversité.

Périmètres sourciers et aqueducs : des espaces naturels à forte valeur écologique...

Par l'obtention de ce prix national, le jury a salué la **démarche de valorisation écologique du patrimoine géré par Eau de Paris**, depuis les sources situées dans l'Yonne, l'Aube, l'Eure, l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Marne, jusqu'aux réservoirs parisiens. Les **845 ha de périmètres de captages (eaux souterraines et eaux de rivière)** et **470 km d'aqueducs** qui alimentent Paris en eau sont constitués majoritairement de prairies naturelles, parfois associées à des espaces boisés et à des zones humides. Ces **zones refuges** permettent aux espèces végétales et animales de vivre et de se déplacer.

Au-delà d'un **entretien sans aucun pesticide** inhérent à ses missions de protection de l'eau, Eau de Paris a adopté depuis 2002 des pratiques d'entretien visant à valoriser la biodiversité sur ces espaces : fauche tardive et très tardive, exportation du produit de fauche, valorisation de zones humides, développement de bosquets naturels et de haies végétales, conservation de bois mort... Cette gestion écologique donne à de nombreux espaces une **valeur patrimoniale** de niveau régional, les espèces inventoriées sur certains sites leur conférant même un intérêt exceptionnel d'ordre national ou européen. On dénombre notamment sur le patrimoine d'Eau de Paris pas moins de 7 zones Natura 2000, 23 ZNIEFF et un arrêté de biotope.

Préserver et restaurer les continuités écologiques : pour une trame verte et bleue francilienne et trans-régionale

Eau de Paris a adhéré en mai 2011 à la **Stratégie nationale pour la biodiversité** et a signé la charte régionale de la biodiversité en 2012. La régie a inscrit en 2012 la biodiversité à son **schéma directeur des investissements 2012-2026**, démontrant ainsi tout l'intérêt qu'elle porte à cet enjeu.

La stratégie Biodiversité et Trame verte et bleue en cours d'élaboration vise en particulier à renforcer le **rôle de continuité écologique que jouent ses installations et ses espaces**. Elle **ambitionne** de favoriser les échanges et les synergies avec les territoires traversés depuis les sources jusqu'au cœur de Paris. Cette stratégie s'est notamment concrétisée par le projet intitulé « **Au fil de l'eau, vers une trame verte et bleue pour Eau de Paris** ». **Ce dernier** a été retenu par le ministère en charge de l'Ecologie dans le cadre de son appel à projets 2012 portant sur la trame verte et bleue en milieu urbain.

La protection des ressources en eau : un bénéfice pour la biodiversité

Au-delà, les actions engagées par la régie pour protéger la ressource en eau bénéficient directement aux territoires des aires d'alimentation des captages. Le **développement de l'agriculture biologique**, l'**appui financier** à la structuration de cette filière, les **actions d'animation** pour la réduction de l'usage des pesticides, les **acquisitions foncières** pour la protection de l'eau contribuent ainsi à la préservation et à l'enrichissement de la biodiversité.

Sur l'aire d'alimentation des sources de la vallée de Vanne, l'action engagée par Eau de Paris a permis de **quintupler les surfaces en agriculture biologique en 5 ans**, pour atteindre 1 600 ha en 2013. Sur les trois bassins pilotes bénéficiant d'une animation renforcée, **142 agriculteurs sont engagés aux côtés d'Eau de Paris** en réduction d'intrants pour une surface de 10 360 ha.

Contacts:

Presse : Dorothee Bompont - 01 58 06 35 92 - presse@eaudeparis.fr

Eau de Paris est la régie municipale en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris. Interlocuteur unique des usagers et des abonnés, Eau de Paris gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs. Elle est également garante de la qualité et de la pression de l'eau. Eau de Paris est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007 pour toutes ses activités liées à la production, et à la distribution de l'eau potable, et à la relation abonnés-usagers. La régie a reçu le label égalité au titre de son engagement en faveur de l'égalité femmes hommes ainsi que le label diversité. Eau de Paris a été élue service client de l'année 2013.

Eau de Paris, c'est :

- 3 millions de consommateurs et 94 000 abonnés
- 483 000 m³ d'eau potable consommés en moyenne par jour à Paris
- Eaux souterraines : 102 points de captages dans les régions de Provins, Sens, Fontainebleau et Dreux, correspondant à 50 % de l'eau de robinet bue par les Parisiens
- Eaux de surface : 2 rivières (La Seine et la Marne) où est prélevée 50 % de l'eau traitée pour alimenter la capitale
- 470 km de 3 aqueducs principaux : la Vanne, le Loing et l'Avre
- 2 000 km de canalisation d'eau potable dans Paris
- 5 grands réservoirs situés aux portes de Paris (dont Montsouris)
- 6 usines de traitement : 4 pour les eaux souterraines et 2 pour les eaux de rivières
- 1 200 points de distribution publics d'eau potable à Paris dont 3 fontaines à l'Albien, 100 fontaines Wallace, 4 fontaines du millénaire, 9 fontaines Totem, 2 fontaines Arceau, 5 fontaines Poings d'eau et 3 fontaines Pétilantes
- 62 critères de potabilité analysés et 1 million de mesures de surveillance par an
- 85 247 hectares de périmètres de protection des captages et 140 agriculteurs en contrat avec Eau de Paris
- Un taux de satisfaction de 92% des usagers envers le service public de l'eau